Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-152-1

Version PDF

Référence : 2022-152

Ottawa, le 18 août 2022

Diverses titulaires

L'ensemble du Canada

Dossier public : 1011-NOC2022-0152

Appel de demandes de renouvellement de licences - Correction

Présentation des demandes de renouvellement de licences de radiodiffusion de stations de radio qui expirent le 31 août 2023 – Renouvellements au moyen du processus régulier

- 1. Le Conseil corrige l'annexe de Appel de demandes de renouvellement de licences Présentation des demandes de renouvellement de licences de radiodiffusion de stations de radio qui expirent le 31 août 2023 Renouvellements au moyen du processus régulier, Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-152, 10 juin 2022 (avis de consultation de radiodiffusion 2022-152).
- 2. Plus précisément, le nom de la titulaire de CIOG-FM Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), énoncé à l'annexe de l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-152, est corrigé de manière à lire **International Harvesters for Christ Evangelistic Inc.** au lieu de International Harvesters for Christs Evangelistic.
- 3. Le nom de la titulaire des stations de radio commerciale suivantes, énoncé à l'annexe de l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-152, est corrigé de manière à lire **Pattison Media Ltd.**, au lieu de Jim Pattison Broadcast Group Limited Partnership:
 - CHWK-FM Chilliwack (Colombie-Britannique)
 - CIKT-FM Grande Prairie (Alberta)
 - CJVR-FM Melfort (Saskatchewan)
- 4. Le nom de la station de radio commerciale CKKS-FM Peace River (Alberta), énoncé à l'annexe de l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-152, est corrigé de manière à lire CKKX-FM Peace River (Alberta).

Secrétaire général

